



**BONNE  
ANNÉE  
2026**

**JANVIER 2026**

[lecarrefour@cssp.gouv.qc.ca](mailto:lecarrefour@cssp.gouv.qc.ca)

**ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR**



**\*L'info-parents est aussi disponible sur notre site**

Chers parents,

En cette nouvelle année 2026, nous tenons à vous remercier pour votre collaboration et votre implication.

Nous vous souhaitons à tous une année lumineuse, pleine de santé, de bonheur et de belles réussites pour vos enfants.

♦ De toute l'équipe du Carrefour

**→ DATES IMPORTANTES :**

**5 janvier 2026** : Journée pédagogique pour force majeure

**6 janvier** : Retour en classe

**12 janvier** : Défi têtes rasées Leucan secondaire 1 à 5

**15 janvier** : Évaluation Bloquée Mathématique 3<sup>e</sup> secondaire CD2 (am)

**26 janvier** : Journée pédagogique

**26 janvier** : Sortie de ski à Tremblant pour les élèves inscrits

## ➔ SÉCURITÉ DU STATIONNEMENT À LA FIN DES COURS

En raison de certains enjeux de sécurité observés dans le stationnement des employés, nous sollicitons la collaboration des parents afin d'assurer le bon déroulement de la fin des cours.

La période hivernale apporte son lot de défis. La réduction des espaces de stationnement causée par l'accumulation de neige, la visibilité diminuée et la chaussée glissante exigent une vigilance accrue.

Il est également essentiel de **maintenir dégagées les voies réservées aux véhicules d'urgence.**

Nous demandons donc aux parents qui viennent chercher leur enfant en fin de journée d'utiliser la rue de la Rivière pour l'attente et d'éviter d'entrer dans le stationnement.

<https://lecarrefour.cssp.gouv.qc.ca/2026/01/securite-du-stationnement-a-la-fin-des-cours/>

Merci de votre collaboration.

---

## ➔ SÉCURITÉ EN HIVER : PAS DE BATAILLE DE BOULES DE NEIGE

<https://lecarrefour.cssp.gouv.qc.ca/2025/11/securite-en-hiver-pas-de-batailles-de-boules-de-neige/>

## → **🚫 RAPPEL – APPAREILS NUMÉRIQUES MOBILES ET ÉCOUTEURS**

Les règles de conduite interdisent aux élèves d'avoir en leur possession un appareil numérique mobile (cellulaire, ordinateur, tablette, portable, MP3, montres intelligentes, jeux électroniques, etc.), et/ou des écouteurs sur les terrains et dans les bâtiments de l'école, y compris avant le début de la journée scolaire, après la journée scolaire, lors des pauses et lors du dîner, ainsi que lors des activités parascolaires avant et après les heures de classe, sauf lorsque cette utilisation est requise pour l'un ou l'autre des motifs suivants :

- ✓ l'état de santé d'un élève;
- ✓ l'utilisation d'un ordinateur portable prêté par l'école (mesure 30812) pour les activités en classe.

Les appareils numériques mobiles et écouteurs visés par l'interdiction ne peuvent être apportés à l'école sauf pour un des motifs élaborés au paragraphe précédent.

Les appareils numériques mobiles et écouteurs visés par l'interdiction ne peuvent être apportés à l'école sauf pour un des motifs élaborés au paragraphe précédent.

Des sanctions sont prévues aux règles de conduite en cas de non-respect de ces règles par un élève :

**1<sup>re</sup> infraction** : Appareil confisqué au bureau du secrétariat du niveau de l'élève pour la journée. Il sera remis à 16h05. Un appareil confisqué après 13h15 sera remis le jour suivant à 16h05.

**2<sup>e</sup> infraction et subséquentes** : Appareil confisqué au bureau du secrétariat du niveau de l'élève et le parent doit venir récupérer l'appareil pendant les heures d'ouverture sur rendez-vous.

Un élève refusant de remettre l'appareil à un membre du personnel se verra décerner une sanction majeure du code de civilité en vertu de l'article 7.2 et 7.5 de l'agenda : refus de collaborer/d'obtempérer/de s'identifier, soit une suspension externe.

Merci de votre collaboration pour assurer le bon déroulement des activités scolaires

→ **LA MINUTE POLICIÈRE : Le Cannabis – Les vols à l'école – Les conséquences de l'hypertrucage de photos de mineurs (deepfake)**

Pour visionner la capsule informative La Minute Policière, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://lecarrefour.cssp.gouv.qc.ca/files/2025/12/La-Minute-Policiere-Decembre-CANNABIS.pdf>

<https://lecarrefour.cssp.gouv.qc.ca/files/2026/01/Janvier-2026-Vols-et-hypertrucage-photos-3.jpg>

<https://lecarrefour.cssp.gouv.qc.ca/files/2026/01/MP-Affichage-numérique-decembre-2025-vol-Instagram.jpg>

---

**RAPPEL : CLIC ÉCOLE**



Prenez note que l'application *mParent* sera désactivée le 21 janvier 2026 et que *Clic école* sera la seule application active pour suivre le dossier scolaire de votre enfant.